



Réponse de Monsieur Xavier BETTEL, Ministre des Communications et des Médias et de Madame Sam TANSON, Ministre de la Culture à la question parlementaire n°6912 du 28 septembre 2022 de Madame la Députée Diane ADEHM concernant «Programmation de la radio luxembourgeoise de service public».

Selon les renseignements reçus par le Média de service public 100,7, la musique provenant du Luxembourg joue un rôle central dans le programme du média de service public 100,7 et des statistiques y relatives sont établies régulièrement.

Ainsi, pour la saison 2021-2022 (septembre 2021-juin 2022), toujours selon le Média de service public 100,7, environ 20 % tant du temps d'antenne de la musique non-classique que du temps d'antenne de la musique classique proviennent d'artistes du Luxembourg. S'y ajoute la diffusion, pendant cette période, de 93 concerts enregistrés au Luxembourg, d'interviews et de portraits d'artistes du Luxembourg ainsi que la conclusion de partenariats avec des institutions et événements musicaux au Luxembourg. Les œuvres d'artistes du Luxembourg se retrouvent, au même titre que des œuvres d'artistes internationaux, dans toutes les émissions musicales de la radio qui couvrent de multiples genres musicaux.

Par ailleurs, le Média de service public 100,7 met à disposition ses enregistrements de concerts à d'autres radios à travers l'Union européenne de radiodiffusion, contribuant ainsi à leur promotion au niveau international.

Quant à RTL Radio, selon les informations recues par le fournisseur, en 2021, 9,78% du temps d'antenne des œuvres diffusées provenait du Luxembourg. S'y ajoute la radio en ligne Radio LX dédiée exclusivement à la musique du Luxembourg.

Luxembourg, le 08 novembre 2022

Le Ministre des Communications et des Médias

(s.) Xavier Bettel